



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PROJET DE LOI SUR LA SÉCURISATION CULTURELLE EN SANTÉ : INSUFFISANT ET DÉCEVANT POUR LE BUREAU DU PRINCIPE DE JOYCE ET FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Kahnawake, le 9 juin 2023 – Aujourd'hui, le gouvernement Legault a déposé son projet de loi, intitulé *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* au Salon bleu de l'Assemblée nationale. Bien que Femmes Autochtones du Québec (FAQ) et le Bureau du Principe de Joyce de la communauté de Manawan ne peuvent qu'approuver l'ensemble des principes de la sécurisation culturelle contenus, certains éléments manquants se doivent d'être soulignés.

Par ce projet de loi, FAQ et le Bureau du Principe de Joyce saluent, entre autres, la mise en œuvre de l'une des recommandations de la Commission Viens et le fait que tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux soient assujettis aux principes de sécurisation culturelle.

Il est vrai également que l'équipe du ministre des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Ian Lafrenière, a discuté en août dernier d'un projet de loi sur la sécurisation culturelle avec FAQ. Or, les organisations autochtones ne semblent pas entretenir la même définition de la sécurisation culturelle que le gouvernement du Québec.

La position de FAQ et du Bureau du Principe de Joyce qui est aussi appuyée par le Conseil des Atikamekw de Manawan, demeure claire à ce sujet : il est primordial de reconnaître le racisme et la discrimination systémiques et d'adopter le Principe de Joyce afin d'assurer une pleine et entière protection aux Autochtones, particulièrement aux femmes et aux filles, et ce, dans le respect de leurs spécificités en tant que nations distinctes.

« Le projet de loi actuel ne peut agir à titre de remplacement de l'adoption du Principe de Joyce en tant que tel. Le gouvernement passe outre nos recommandations et fait preuve d'incohérence, d'un côté en s'inspirant du Principe de Joyce, mais de l'autre, en refusant une fois de plus de l'adopter. Les dernières mobilisations d'organisation et d'expert.e.s autochtones nous ont montré que le lien de confiance entre le gouvernement et les peuples autochtones passe indiscutablement par l'adoption du Principe de Joyce et la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémiques. Pour l'instant, le gouvernement et son projet de loi ne répondent pas à nos attentes », déplore Jennifer Petiquay-Dufresne, directrice générale du Bureau du Principe de Joyce.

FAQ et le Bureau du Principe de Joyce entendent se présenter lors des travaux de commission parlementaire afin de faire part de leurs préoccupations et, notamment réitérer l'importance de l'adoption du Principe de Joyce et de la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémiques. Les deux organisations jugent essentiel d'inclure et de prendre en grande considération, en amont, pendant et en aval, les organisations, personnes et expert.e.s autochtones dans l'élaboration de ce projet de loi ainsi que dans l'évolution des concepts de sécurisation culturelle.

« Il est certain que nos organisations seront présentes aux travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi de sécurisation culturelle. FAQ représente et défend depuis près de 50 ans les intérêts et les droits des femmes autochtones au Québec. Nous nous appuyons sur des décennies d'expertise, d'expérience et de connaissances sur les enjeux et les réalités des femmes et des filles autochtones et nous savons pertinemment ce qui est bon pour nous. Il est temps pour le gouvernement du Québec de nous écouter réellement et d'adopter le Principe de Joyce ainsi que de reconnaître une fois pour toute le racisme et la discrimination systémiques », a déclaré Marjolaine Étienne, présidente de Femmes Autochtones du Québec

À propos de FAQ

Fondée en 1974, Femmes Autochtones du Québec est une organisation à but non lucratif qui représente les femmes des Premières Nations du Québec ainsi que les femmes autochtones qui vivent en milieu urbain.

À propos du Bureau du Principe de Joyce

Le Bureau du Principe de Joyce, créé suite au décès tragique de Mme Joyce Echaquan en septembre 2020 à l'hôpital de Joliette, vise à faire adopter le Principe de Joyce auprès de diverses instances, notamment par le gouvernement du Québec.

- 30 -

Sources :

Femmes Autochtones du Québec \ <https://faq-qnw.org/>

Bureau du Principe de Joyce \ <https://principedejoyce.com/fr/index>

Contact pour information et demandes d'entrevue :

Pour Femmes Autochtones du Québec :
Émilie Deschênes
Collaboratrice aux relations médias
(873) 662-8558 / e.deschenes@seize03.ca

Pour le Bureau du Principe de Joyce :
Doreen Petiquay Barthold
Agente de communication et des médias sociaux
(514) 269-2809 /
doreen.petiquay.barthold@bpjoyce.ca